

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'EGAN-SUD**

À une séance ordinaire du conseil de la susdite municipalité, qui se tenait au bureau municipal d'Egan-Sud le lundi 2 février 2015 à 19 heures et à laquelle étaient présents le maire M. Neil Gagnon et les conseillers suivants: M. Patrick Feeny, M. Ronald Bernatchez, M. Jeannot Émond, M. Jean-René Martin et M. Yvan St-Amour. Le conseiller M. Pierre Laramée a motivé son absence.

2015-02-R4854 Ouverture de la séance

Il est proposé par le conseiller M. Yvan St-Amour, appuyé par le conseiller M. Jeannot Émond et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente séance soit ouverte.

Adoptée.

2015-02-R4855 Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par le conseiller M. Jean-René Martin, appuyé par le conseiller M. Ronald Bernatchez et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé, qu'il demeure ouvert et que les points suivants soient ajoutés :

ORDRE DU JOUR

- 0.1 Ouverture de la séance
- 0.2 Adoption de l'ordre du jour
- 0.3 Adoption du procès-verbal de la séance du conseil du 12 janvier 2015
- 0.4 Adoption du procès-verbal de la séance du conseil du 21 janvier 2015
- 0.5 Période de questions

Transport

- 300.1 Rapport de l'inspecteur municipal

Administration générale

- 100.1 Albatros – Demande de don
- 100.2 Caza Marceau Soucy Boudreau avocats. – Collaboration même tarifs que 2014
- 100.3 Centre Jean Bosco – Demande de contribution financière
- 100.4 Adhésion R.R.E.M.Q.
- 100.5 Info pour bureau municipal

Conseil municipal

- 110.1 Dossier M. Denis Langevin (luminaires rue Marianne)

Gestion financière et administrative

- 130.1 Présentation des comptes dus, à payer et salaires au 31-01-15

Sécurité publique

- 200.1

Environnement

400.1 Demande de radiation ordures et recyclage – 399, Boul. Desjardins.

Aménagement et urbanisme

600.1

Loisirs, culture et bibliothèque

700.1

Correspondance officielle reçues

800.1

Varia

Période de questions et parole au public

Levée de la séance

Adoptée.

2015-02-R4856 Adoption du procès-verbal – séance ordinaire du 12 janvier 2015

Il est proposé par le conseiller M. Yvan St-Amour, appuyé par le conseiller M. Jeannot Émond et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 janvier 2015 soit adopté tel que déposé.

Adoptée.

2015-02-R4857 Adoption du procès-verbal – séance extraordinaire du 21 janvier 2015

Il est proposé par le conseiller M. Jeannot Émond, appuyé par le conseiller M. Patrick Feeny et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 janvier 2015 soit adopté tel que déposé.

Adoptée.

2015-02-R4858 Don Albatros

Il est proposé par le conseiller M. Ronald Bernatchez, appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil accepte de faire un don de 100\$ à l'organisme Albatros pour l'année 2015

Adoptée.

2015-02-R4859 Demande contribution financière Centre Jean Bosco

Il est proposé par le conseiller M. Jeannot Émond, appuyé par le conseiller M. Patrick Feeny et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité accepte de faire un don au centre Jean Bosco

au montant de 100.00\$ afin d'encourager et supporter les athlètes qui participeront aux Jeux Olympiques spéciaux d'hiver en curling à Lévis et en quilles à Montréal en 2015.

Adoptée.

2015-02-R4860 ADHÉSION DÉFINITIVE RREMQ

ATTENDU la mise en place du Régime de retraite des employés municipaux du Québec;

ATTENDU que la municipalité d'Egan-Sud par sa résolution no (2015-02-R4860) a pris la décision d'adhérer à ce régime;

ATTENDU que la municipalité d'Egan-Sud a pris acte du Règlement du Régime de retraite des employés municipaux du Québec, daté du 11 juin 2012;

ATTENDU que les employés de la municipalité d'Egan-Sud ont été consulté sur la participation à ce régime et que plus de la moitié ont approuvé celle-ci;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller M. Yvan St-Amour, appuyé par le conseiller M. Jeannot Émond et résolu à l'unanimité des conseillers présents

1° que la municipalité d'Egan-Sud adhère de façon définitive au Régime de retraite des employés municipaux du Québec;

2° que cette adhésion soit effective au 1^{er} janvier 2015;

3° qu'à compter de cette date l'ensemble des employés participe au volet à prestations déterminées;

4° de fixer la cotisation salariale à 5,5 % du salaire admissible;

5° que la directrice générale soit autorisée à attester pour et au nom de la municipalité d'Egan-Sud du consentement de celle-ci aux obligations qui lui incombent en vertu du règlement du régime qui lui sera transmis par l'administrateur du régime;

6° que la directrice générale soit autorisée à transmettre à Aon Hewitt, administrateur délégué du régime, les cotisations de l'employeur et des employés retenues depuis la date d'adhésion du régime;

Adoptée.

2015-02-R4861 Demande Vincent Flansberry – Dommage au 18, rue Marianne

ATTENDU QUE des dommages ont été causés à la propriété de M. Denis Langevin au 18, rue Marianne lors du déneigement des chemins municipaux pendant l'hiver 2014 ;

ATTENDU QUE l'entrepreneur M. Vincent Flansberry avait un contrat avec la municipalité et que celui-ci indiquait que l'entrepreneur tient la municipalité indemne de tous dommages causés aux personnes, aux matériaux et autres choses à l'occasion de l'exécution de son contrat par lui-même, ses agents ou ses employés;

ATTENDU QUE la surveillance exercée par la municipalité pour la bonne exécution des travaux ne dégagera aucunement l'entrepreneur de sa responsabilité quant aux dommages ou accidents.

ATTENDU QUE la réparation des dommages a coûté un montant de 1 030.04\$ par le propriétaire de l'endroit et que celui-ci demande à ce que ces montants lui soient remboursés;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Yvan St-Amour, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que demande soit fait à notre entrepreneur de vérifier avec sa compagnie d'assurance, ou de dédommager le propriétaire du 18 rue Marianne pour les montants qu'il a eu à déboursés pour la réparation des dommages causé lors de l'ouverture des chemins d'hiver.

Adoptée.

2015-02-R4862 Adoption des comptes payés et à payer et salaires

Il est proposé par le conseiller M. Jeannot Émond, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes suivants soient payés :

Les comptes payés au 31 janvier 2015 au montant de 12 801.56\$
Les comptes à payer au 31 janvier 2015 au montant de 19 118.43\$
Les salaires payés au 31 janvier 2015 au montant de 9 546.77\$

Adoptée.

2015-02-R4863 Demande d'annulation des taxes de services

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une demande du propriétaire du 399, Boulevard Desjardins afin d'annuler ses taxes de services tels que la taxe d'ordure, de recyclage et de vidange de fosse septique parce que présentement cette immeuble est inoccupé ;

ATTENDU QUE suite à une vérification, chaque dossier avec un code de résidence doit payer les taxes de services ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Jeannot Émond, appuyé par le conseiller M. Ronald Bernatchez et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la demande du propriétaire du 399, Boulevard Desjardins soit refusée et que les taxes de services soient incluses comme d'habitude dans ce compte de taxes.

Adoptée.

2015-02-R4864 Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller M. Ronald Bernatchez, appuyé par le conseiller M. Jeannot Émond et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente session soit levée. Il est 19h30.

Adoptée.

M. Neil Gagnon
Maire

Mme Mariette Rochon
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

